

PROVINCE DE HAINAUT – CULTURE

Secteur Littérature

Prix de Littérature Charles Plisnier 2021 – Poésie

Le Prix annuel de Littérature Charles Plisnier, dont le montant est fixé à 2500 €, ne peut être attribué qu'à un écrivain s'exprimant en français, né en Hainaut ou y habitant depuis trois ans au moins.

Le Jury est approuvé et désigné chaque année par le Collège provincial.

Seuls les ouvrages rédigés en français sont admis, à l'exclusion des traductions. Chaque participant, qui n'aura pas précédemment reçu le Prix Charles Plisnier, ne peut présenter qu'une seule œuvre. Celle-ci doit être dactylographiée ou avoir été éditée en 2019, 2020 ou 2021. **Elle aura été envoyée en sept exemplaires (mentionnant « Plisnier Poésie 2021 ») et assortie d'une notice biobibliographique comprenant les coordonnées complètes de l'auteur à :**

Hainaut Culture Tourisme

Secteur Littérature

Maison Losseau, 37-39, rue de Nimy – B – 7000 Mons

Tél. (00 32) (0) 65 398 880

Courriel : reservations.losseau@gmail.com

• **DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OUVRAGES : 1er août 2021** •

Par le passé, le Prix Charles Plisnier a été attribué à des personnalités telles que, entre autres, Charles Bertin, Achille Chavée, Marcel Moreau, Claude Bauwens, Yves Namur, Liliane Wouters, Francis Dannemark, Jean Louvet, Claude Haumont, François Emmanuelou encore Liliane Wouters.

Les derniers Prix Plisnier consacrés à la poésie ont couronné Philippe Leuckx pour L'imparfait nous mène, paru aux éditions Bleu d'encre et Maxime Coton pour Le geste ordinaire, paru aux éditions Esperluète.